



Association Erquy Plurien Environnement
(EPE)

10, rue de la Pouillouse,
22 430 Erquy

À Monsieur Thierry ANDRIEUX
Président de Lamballe Terre et MER

Erquy le 5 novembre 2020.

Courrier recommandé avec AR

Objet : Parc Éolien en Baie de Saint-Brieuc

Monsieur Le Président,

Le projet éolien en mer dans la Baie de St Brieuc, appelé à produire 1 750 Twh (soit **0,317 % de la production nationale**), prévoit l'installation par la société Ailes Marines de **62 éoliennes à 16 kilomètres du Cap Fréhel**.

Au niveau des travaux prévus, ce projet consiste, selon les données fournies par Ailes Marines :

- à implanter en mer **62 éoliennes d'une hauteur de 207 mètres, plus hautes que la Tour Montparnasse**, sur un espace de **75 km²** (soit 7 500 terrains de foot), émettant nuit et jour un signal lumineux.
- à les monter sur des plateformes fixées dans le sous-sol marin au moyen de **3 pieux** de 2 à 2,5 mètres de diamètre (soit 193 pieux), enfoncés par forage à une **profondeur pouvant atteindre 17 à 58 mètres en fonction du type de sol rencontré** (soit 193 forages)
- à sceller ces pieux par du **béton** en les dotant d'une protection anti-affouillement composée de gravier et de couches d'enrochement.
- à construire **une sous-station électrique en mer**
- à installer **deux câbles de 225.000 volts** reliant la sous-station électrique à un transformateur situé à Hénansal en traversant la **plage de Caroual** à Erquy.

Des éoliennes géantes, composées de trois pales de 80 mètres de long et pesant chacune plusieurs tonnes, qui n'ont jamais été construites, dont **la capacité de résistance et de productivité n'a jamais été éprouvée**

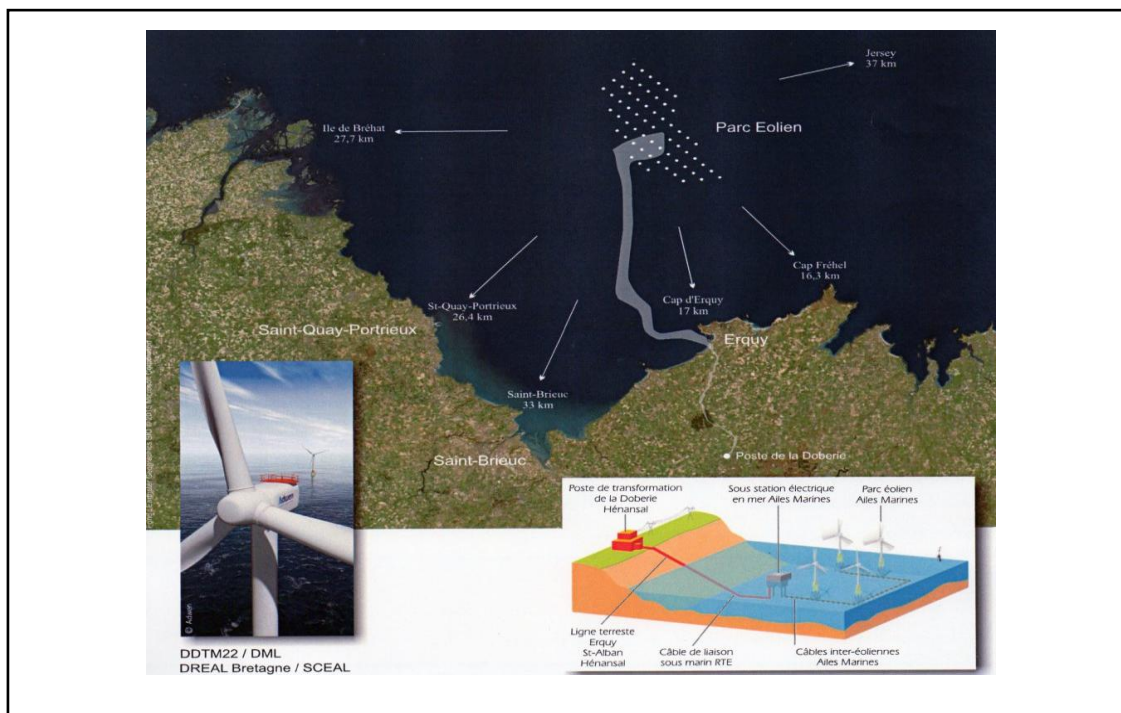
Il est prévu deux ans de forages et de travaux divers pour l'installation des mâts éoliens. Le démantèlement interviendra 20 ans plus tard, engendrera des conséquences dramatiques et irréremédiables pour la biodiversité et l'économie de la baie de Saint-Brieuc et des Côtes d'Armor.

Ce projet aura des conséquences irréversibles :

Une pollution visuelle, dégradant le paysage et impactant le tourisme : une éolienne mesurera plus de 200 m de haut, soit 6 fois la hauteur du Phare du Grand Léjon. 62 éoliennes sont prévues, avec possibilité d'extension par la suite

Ce qui faisait la richesse et la beauté de nos paysages sera irréremédiablement abimé et nous doutons que les touristes qui fréquentent nos plages, les sentiers des douaniers et qui viennent visiter le 5^{ème} monument préféré des français (Fort La Latte) apprécient ce parc éolien. Venir sur notre territoire, c'est voir l'infini de la mer, se ressourcer

loin du monde industriel, profiter de paysages qu'on ne voit pas dans les grandes métropoles surpeuplées et défigurées.



Fort La latte aujourd'hui



La grue du bokalift a effectué des sondages pour ce parc éolien cet été. Elle est d'une hauteur équivalente aux éoliennes. On imagine facilement ce que sera ce parc de 62 éoliennes, de jour comme de nuit (clignotantes la nuit) au large de Fort La Latte.

Un impact sur la faune et la flore de la Baie de Saint-Brieuc

La zone humide littorale d'intérêt international dans le fond de la baie est classée réserve naturelle.

- C'est une étape migratoire pour les limicoles (petits échassiers se nourrissant sur le sable : huîtrier pie, pluvier argenté, grand gravelot, tournepierrre, courlis cendré, chevalier, bécasseau ...) et les anatidés (famille des oies, canards et cygnes)
- Un espace de vie des laridés et sulidés (goéland - cendré, argenté, brun, marin -, cormoran, mouette- rieuse, pygmée -, puffin des baléares, fous de bassan, sterne, pétrel tempête ...)
- La plus grande réserve ornithologique de Bretagne avec 40 000 oiseaux migrateurs de 112 espèces différentes.
- Un lieu privilégié de reproduction et de croissance pour les poissons, crustacés et céphalopodes
- Une des principales nourriceries de l'araignée de mer dans la Manche »
- Une mer d'accueil pour des mammifères marins (dauphin, marsouin, globicéphale, phoque

La présence d'éoliennes de grande hauteur, le bruit, la lumière, les champs électromagnétiques, les ondes basses fréquences qu'elles généreront, la pollution des ressources alimentaires qu'elles créeront, induira inévitablement :

- « Une modification des trajectoires » des oiseaux
- « Un risque de collisions » de jour comme de nuit (avec un effet « hachoirs » des pales)
- Une perte et une dégradation des habitats naturels dont dépendent les oiseaux migrateurs et, par voie de conséquence, leur disparition partielle ou totale.

Les écosystèmes marins seront menacés :

Par le bruit :

Il est prévu deux ans de forage et de travaux divers pour l'installation des mâts éoliens, ce qui va forcément perturber la faune marine et engendrer des migrations de ces espèces vers d'autres lieux, avec notamment le risque d'espèces invasives sur les parcs à moules. Mais les nuisances sonores seront également présentes pendant la période d'exploitation des éoliennes, à cause du niveau sonore des turbines, d'une puissance acoustique de 117,5 dB chacune.

Par des sédiments rejetés lors des forages

Le volume total de sédiments qui sera extrait sera environ de 35 000 m³ (données Autorité Environnementale)

Les sédiments issus des forages intermédiaires entre deux battages seront relargués à proximité des fondations.

Et par l'aluminium

Des anodes anti-corrosion dites « sacrificielles » en aluminium + zinc dont le rôle est de se dissoudre dans la mer à la place de l'acier. **64 tonnes par an de ces particules d'aluminium seront rejetées par le champ éolien.**

La zone de pêche, la navigation de plaisance et le tourisme seront impactées :

La zone prévue pour l'installation du parc éolien va s'étendre sur 75 km² (une zone extensible dans le futur à 110 km²). **Une zone exploitée actuellement par la pêche artisanale qui fait vivre 30 à 40 familles.** La Baie de Saint-Brieuc est le plus important gisement de coquilles Saint-Jacques en France.

Les plaisanciers et toutes les activités nautiques seront également impactés par ce projet, obligés de contourner cette zone. On peut se poser la question du départ de la Course du Rhum qui passait au large du Cap Fréhel, événement sportif aux retombées économiques importantes pour notre territoire.

Enfin que dire des impacts électromagnétiques, suite au passage des câbles notamment sous les plages de Caroual, le parking des campings cars et le terrain de football ? La création de ces champs électro-magnétiques entraîneront de potentiels dangers sur la santé. : un rapport de l'ANSES du 21 juin 2019 dit qu'il y a un lien de causalité entre les émissions d'ondes électromagnétiques et les leucémies infantiles. Quels parents laisseront leurs enfants profiter de la magnifique plage de Caroual, sans parler des porteurs de prothèses auditives, pace maker et autres... ?

Enfin ces câbles continueront leurs chemins sous les champs et les espaces de pâturages des animaux d'élevage qui eux aussi en subiront les conséquences (surmortalité et baisse de qualité du lait)

Une consommation excessive de terres rares, de béton et de pales non recyclables :

Chaque éolienne contient environ 600 kg de terres rares, essentiellement du néodyme. L'exploitation et le raffinage de ce métal se fait principalement dans la ville de Baotou (en Mongolie intérieure) surnommée « la ville cancer ». Les rejets chimiques de cette industrie ont pollué toute la région : l'espérance de vie est désormais de 40 ans et la radioactivité est deux fois supérieure à celle mesurée à Tchernobyl.

Les pieux en béton armé des éoliennes nécessiteront une quantité de béton considérable, quand on sait la quantité de sable et d'énergie nécessaires pour fabriquer une tonne de béton !

Il faudra changer les pales au moins deux fois durant la durée de vie des éoliennes, une pale de 80 m pèse plusieurs tonnes de fibres, trois pales par éolienne, 62 éoliennes... Que va-t-on faire des centaines de tonnes de ce matériau dont on ne sait pas comment le recycler ?

Très peu d'emplois seront créés :

3

Où sont les 2000 emplois promis par Ailes Marines en 2015, Il n'y a pratiquement plus d'entreprises françaises parmi les sous-traitants : **les turbines seront allemandes, la sous-station électrique sera construite par des usines polonaises, belges et hollandaises, les câbles viendront de Norvège, les jackets (structures des fondations fixées par des pieux) seront construites en Espagne.** Brest servira temporairement de base de stockage logistique. Quant aux emplois prévus au Havre ils serviront à recaser les emplois supprimés par Siemens dans la même ville. Même la maintenance prévue à Saint Quay-Portrieux ne semble plus d'actualité.

Qu'en sera-t-il du démantèlement des éoliennes ?

Les éoliennes ont une durée de vie de 20 ans en moyenne. Une fois arrivé à terme, qui aura la charge du démontage de ces mâts gigantesques ? Quelles garanties ? Compte tenu du coût faramineux du démantèlement des éoliennes, **elles risquent de rester figées dans le paysage,** quand les entreprises se mettent en faillite.

Une dévaluation de l'immobilier sur la zone littorale, à proximité du parc éolien :

Lors de chaque construction de parc éolien terrestre sur le territoire, il est constaté à proximité une baisse des prix de l'immobilier de l'ordre de 15 à 20 %. Qu'en est-il déjà à Caroual dans la perspective du passage des câbles Très Haute Tension ? Qu'en sera-t-il demain pour tous les résidents des côtes d'Émeraude et de Penthièvre qui ont la chance d'avoir une vue sur l'infini de la mer et qui se retrouveront avec le spectacle d'un horizon industriel.

Une production d'énergie faible et irrégulière :

Les éoliennes fonctionnent par intermittence. Lorsqu'il n'y a pas assez ou trop de vent, elles sont à l'arrêt. Il faut donc une autre source d'énergie pour prendre le relais et éviter ainsi une coupure générale. En Bretagne, la construction d'une centrale à gaz à Landivisiau, largement contestée et émettrice de CO2, doit servir à pallier cette intermittence, sachant que cette centrale doit fonctionner au ralenti pour démarrer à la demande.

Un surcoût d'installation répercuté aux consommateurs :

Les éoliennes offshore coûtent deux fois plus cher que les éoliennes terrestres. Mais le parc éolien de Saint Brieuc, à cause des fonds spécifiques de la baie va coûter trois fois le prix de son équivalent à Dunkerque (155 €/MWh au lieu de 51 €/MWh). Un surcoût qui est déjà répercuté directement sur la facture du consommateur sous la forme d'une contribution au service public de l'électricité (CSPE), laquelle contribution est soumise en plus à une TVA de 20 %.

Voici quelques-unes des raisons qui motivent notre association, (parmi d'autres comme Fréhel Environnement, l'UPEEL...) à combattre ce projet depuis son annonce (Appel d'offres de 2011) et qui aujourd'hui provoquent de plus en plus de réactions chez les élus des communes du littoral, chez les pêcheurs de la baie, et même parmi nos députés.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce courrier, Monsieur le Président, nous souhaitons connaître votre position sur le projet éolien en Baie de Saint-Brieuc au regard de ces différents aspects développés ci-dessus.

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de nos salutations citoyennes.

Florence ROUCOUT-CONAN

Béatrice PRANDI

Co-présidente EPE

Co Présidente EPE